

HONORAIRES D'AGENCE

TRANSACTIONS

APPARTEMENTS

Assiette		Honoraires TTC
Jusqu'à	100 000 €	8,00%
De	100 001 € à 200 000 €	6,00%
De	200 001 € à 350 000 €	5,00%
De	350 001 € à 450 000 €	4,00%
De	450 001 € à 5 000 000 €	3,50%

MAISON / VILLA

Assiette		Honoraires TTC
Jusqu'à	100 000 €	8,00%
De	100 001 € à 200 000 €	6,00%
De	200 001 € à 350 000 €	5,00%
De	350 001 € à 450 000 €	4,00%
De	450 001 € à 5 000 000 €	3,50%

TERRAINS A BATIR

Assiette		Honoraires TTC
Forfaitaire jusqu'à 55 000 €		5 000 €
De	55 001 € à 100 000 €	9,00%
De	100 001 € à 200 000 €	6,00%
De	200 001 € à 350 000 €	5,00%
De	350 001 € à 450 000 €	4,00%
De	450 001 € à 5 000 000 €	3,50%

STATIONNEMENT, GARAGE ET CAVE

Forfait de 3 500 € TTC

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur et sont exprimés toutes taxes comprises.
Taux de TVA en vigueur : 20%
Les honoraires sont exprimés en pourcentage, sauf convention particulière prévoyant un forfait.

Grille en vigueur à compter du 01/01/2026